

mentionner en sa faveur des succès dont quelques-uns sont éclatants, la filature de coton de Rochdale, l'association des lunetiers de Paris et nombre d'autres.

Si nombreux soient les services qu'elle ait rendus et ceux qu'on en attend, *il n'y a, toutefois, dans la coopération, qu'un procédé utile dans beaucoup de cas, et non un principe social rénovateur.* Pour tous ceux qui étudient avec attention et impartialité les nombreuses expériences du dernier demi-siècle, il est constant que *la vertu coopérative, pour chaque organisme coopératif institué, s'atténue avec le temps et le succès, et finit par s'épuiser complètement.* La coopération est une organisation de transition. Aux plus grandes associations de consommation d'Angleterre, déjà anciennes, en plein développement et longtemps citées comme modèles, les Magasins de l'armée et de la marine et les Magasins du service civil, un ardent coopérateur, M. Charles Gide, reproche d'être « organisées d'une façon fort incorrecte au point de vue des principes coopératifs ». On en pourrait dire autant de la plupart des sociétés actuelles de consommation, en Angleterre, lesquelles n'admettent même pas leurs employés au partage des bénéfices ni au droit de vote dans les affaires sociales.

Les associations de crédit, fondées par Schulze-Delitzsch, qui ont maintenant quarante à cinquante années d'existence, sont, elles aussi, l'objet des plus vives critiques de la part des apôtres de la coopération, comme M. Henry-W. Wolff et beaucoup d'autres. On soutient qu'elles ne sont plus, pour la plupart, que des sociétés anonymes pures et simples, se livrant à la spéculation, affrontant sans hésitation de gros risques et recherchant à tout prix les hauts dividendes.

Quant aux sociétés de production, les exemples des bijoutiers en doré et des lunetiers en France, de la filature de Rochdale, des filatures d'Oldham et de la plupart des associations coopératives, étudiées et décrites par Miss Béatrice Potter, en Angleterre, prouvent qu'au fur et à mesure qu'elles s'éloignent de la ferveur des débuts, ces sociétés tendent aussi,

surtout le succès venant, à se transformer en de simples associations de capitaux.

Ceux qui attendent de la coopération une rénovation sociale générale sont donc dans l'erreur ; l'expérience est sur ce point très probante.

De l'étude attentive du mouvement coopératif, sous ses diverses formes depuis 1830, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et ailleurs, de l'examen attentif de chacun des organismes coopératifs qui se sont constitués dans les soixante dernières années, il ressort avec une souveraine clarté que cette ingénieuse combinaison, la coopération, qui a existé dès l'enfance du monde, ne peut nullement aboutir, ainsi que le rêvent les coopérateurs mystiques, à « éliminer graduellement le salariat lui-même, en donnant aux travailleurs la propriété de leurs instruments de production, et à supprimer les intermédiaires, y compris l'entrepreneur », non plus qu'à « supprimer le droit du capital sur les profits ou dividendes en le réduisant à la portion congrue, l'intérêt¹. » Le salariat reste la base de la société coopérative ; aucune association de ce genre n'a encore eu l'idée inapplicable de le supprimer pour ses membres et de lui enlever ou de modifier son caractère légal de rémunération fixe, à l'abri de tout aléa et irrévocable.

Quant à la part ou à la prédominance du capital, *lorsque la société coopérative devient un peu ancienne et prospère, elle est graduellement amenée à reconnaître au capital tous les droits dont il jouit dans les sociétés ordinaires.*

Il n'en est pas moins vrai que, *tout en étant une organisation de transition, prompte à dégénérer, la coopération est utile et susceptible d'applications nombreuses et profitables. Elle étend à de nouvelles couches les combinaisons économiques recon- nues les plus avantageuses. Elle rend plus aisé l'essor de l'élite de la classe ouvrière.* Si chaque organisme coopératif tend, avec le temps et le succès, à perdre son caractère original,

¹ *Revue d'Économie Politique*, janvier 1893, page 47.

on peut constituer successivement, après la transformation des premiers, un grand nombre de nouveaux organismes du même genre qui remplacent les disparus ou les transformés. Cette éclosion successive peut rendre des services précieux. Telle est la vraie fonction de la coopération. Elle suffit pour classer ce mode d'association parmi les combinaisons nombreuses et recommandables qui, sous un régime d'absolue liberté économique et en l'absence de toute faveur corruptrice, peuvent être appliquées et propagées par les hommes prévoyants et énergiques. *Il y a là un utile instrument de progrès social, non pas un germe de palingénésie.*

Universidade de Coimbra

BIBLIOTECA

Faculdade de Economia

FIN DU TOME DEUXIÈME

TABLE DES MATIÈRES

QUATRIÈME PARTIE

(SUITE)

CHAPITRE IV

LA GRANDE ET LA PETITE PROPRIÉTÉ. LES MODES DE TENURE, FAIRE VALOIR, FERMAGE, MÉTAYAGE

Distinction entre la grande et la petite propriété, d'une part, et la grande et la petite culture, de l'autre.	4
Les avantages de la grande production ne sont pas exactement et nécessairement les mêmes dans l'agriculture que dans l'industrie.	2
Avantages de la grande propriété moderne.	5
La grande propriété ne supprime ni la petite ni la moyenne.	12
Nécessité et difficultés de l'association pour les petits propriétaires.	13
La petite propriété est beaucoup plus sensible aux crises que la grande propriété moderne.	14
Les résultats parfois merveilleux de la petite propriété sont dus en général à une somme énorme de travail.	15
Utilité de la coexistence de la grande, de la moyenne et de la petite propriété. Dangers considérables, au point de vue de la production, de l'élimination éventuelle de la grande propriété moderne.	17
Des modes de tenure. Le faire-valoir direct.	19
Le métayage et le fermage. Conditions de ces régimes et rôle du propriétaire sous ces deux régimes.	21
D'un perfectionnement dans le fermage. Une échelle mobile des fermages.	27
Nécessité de maintenir un lien entre le sol et les classes industrielles et scientifiques.	29

CHAPITRE V

L'EXPLOITATION DU SOUS-SOL : MINES; GISEMENTS D'HUILES MINÉRALES, ETC. LES LOIS ÉCONOMIQUES QUI RÉGISSENT CETTE EXPLOITATION

Importance du sous-sol et de ses produits. Comparaison avec le sol.	31
Les opinions de Ricardo et de son école, Stuart Mill, Jevons, sur les lois économiques régissant la richesse minière. — Erreur pratique de Ricardo.	35

La loi des rendements décroissants s'applique-t-elle aux mines et d'une façon particulière? — Réserves à ce sujet.	39
La propriété des mines doit-elle avoir un caractère particulier?	45
Examen sommaire de la pratique des différents pays pour l'exploitation des mines.	48
Aléas de l'exploitation des mines. Rapport moyen des bénéfices au produit brut. Inconvénients d'une redevance progressive sur les revenus des mines.	57
De la domanialité des mines.	62
Longueur de préparation et d'installation des mines et variabilité des résultats.	65
Conséquences d'un système où l'État, par un système excessif d'impôts ou redevances, confisquerait à son profit les bonnes chances de l'industrie minière, en en laissant aux particuliers les mauvaises chances.	67

CHAPITRE VI

LA RÉMUNÉRATION DU CAPITAL

Le second facteur indispensable de la production : le capital.	69
Contestations élevées au sujet de l'intérêt du capital; leurs causes.	71
Les interdictions et les apologies de l'intérêt du capital.	77
La cause première et les causes secondes de l'intérêt.	83
Procédés pour déjouer les interdictions ecclésiastiques ou légales du prêt à intérêt.	88
L'intérêt dérive naturellement de la nature du capital qui est la productivité.	90
Le prêt à intérêt est dans un grand nombre de cas, sinon dans tous, une sorte d'association se résolvant par un forfait.	93
De la perpétuité de l'intérêt. — La perpétuité des capitaux. — La méthode des amortissements industriels	94
Avantages de l'intérêt du capital pour les emprunteurs. — L'usure.	97
Avantages de l'intérêt du capital pour la société. — La fréquence du prêt à intérêt est un résultat de la division des professions. — Classes qui créent des capitaux et ne peuvent les employer.	100
Considérations sur une société où l'intérêt du capital n'existerait pas.	106
Résumé des causes de l'intérêt du capital.	107

CHAPITRE VII

DE L'ÉLÉMENT RÉGULATEUR DU TAUX DE L'INTÉRÊT

Recherche de la loi régulatrice de l'intérêt du capital.	109
Motifs économiques généraux qui concourent à déterminer le taux de l'intérêt du côté de l'emprunteur et du côté du prêteur.	114
Cas divers d'application des motifs déterminant le taux de l'intérêt du côté de l'emprunteur. — L'intérêt des prêts à long terme et celui des prêts à court terme. — Causes des différences de l'intérêt entre ces deux catégories de prêts.	116
Cas divers d'application des motifs déterminant le taux de l'intérêt du côté du prêteur. — Très grande importance de la facilité de négociation de l'engagement représentant le prêt. — Influence des bourses.	124

Le taux de l'intérêt dépend, en grande partie, de la productivité moyenne des nouveaux capitaux formés et des capitaux disponibles. — Grandes différences de productivité des capitaux suivant les temps et les circonstances.	132
Distinction fondamentale entre la productivité matérielle des capitaux et leur productivité économique.	138

CHAPITRE VIII

LES PERSPECTIVES DES SOCIÉTÉS MODERNES EN CE QUI CONCERNE LE TAUX DE L'INTÉRÊT. — DES BONS ET DES MAUVAIS EFFETS DE LA BAISSÉ DE CE TAUX. — L'ÉTAT STATIONNAIRE. — RÈGLES A OBSERVER PAR LES ÉTATS, LES SOCIÉTÉS ET LES PARTICULIERS EN VUE DE LA BAISSÉ DE L'INTÉRÊT.

Importance de la question de savoir s'il existe une direction générale du taux de l'intérêt au cours de la civilisation.	143
Nombreuses fluctuations du taux de l'intérêt dans le passé. — Difficulté de déterminer le taux moyen de l'intérêt.	144
Coup d'œil historique sur les variations de l'intérêt.	147
Les trois causes générales qui tendent à l'abaissement de l'intérêt.	154
Les trois causes antagonistes qui tendent à relever, par moments, le taux de l'intérêt ou à en ralentir la chute.	157
Résultat du conflit entre les causes tendant à déprimer et celles tendant à relever le taux de l'intérêt.	164
La baisse du taux de l'intérêt est-elle un bien ou un mal? — Erreur grave de Turgot.	167
Les règles financières que la tendance de l'intérêt à la baisse impose aux États, aux sociétés et aux particuliers. — Pertes et mêmes désastres qui peuvent résulter de la méconnaissance de ces règles.	171
De l'intervention du législateur dans le taux de l'intérêt. — L'intérêt légal.	178

CHAPITRE IX

LE PROFIT DE L'ENTREPRENEUR. — LES CAUSES ET LES ÉLÉMENTS DE CE PROFIT. — ERREURS PRESQUE GÉNÉRALES A CE SUJET

La théorie exacte du profit de l'entrepreneur a été jusqu'ici mal dégagée par la généralité des économistes.	183
Origine commerciale de l'entreprise.	184
La théorie anglaise et la théorie allemande du profit : en quoi elles sont insuffisantes. — Éléments divers du profit	187
Les bénéfices exceptionnels de certains entrepreneurs sont le résultat de la supériorité de leurs combinaisons propres sur celles de l'ensemble de leurs concurrents, et de la diminution qu'ils obtiennent sur leur prix de revient, ou d'une amélioration de qualité pour le même prix de revient.	194
Les bénéfices exceptionnels de ces entrepreneurs sont la preuve et le résultat d'un gain considérable pour l'ensemble de la société. Ils sont, pour celle-ci, le point de départ de toute une série de gains nouveaux.	197
Absurdité des explications socialistes du rôle de l'entrepreneur.	205
Tendance à la baisse des profits moyens.	210

CHAPITRE X

LA PART DE L'OUVRIER DANS LA RÉPARTITION. — LA THÉORIE DU SALAIRE.

LA NATURE DE CE CONTRAT

Le producteur isolé ou petit producteur autonome. Il ne peut être la règle dans l'ensemble de la production.	212
Nature et généralité du salaire.	215
Le salaire est né de la nature des choses et sera maintenu par elle pour la plupart des occupations humaines.	218
Avantages respectifs du contrat de salaire pour l'ouvrier et pour l'entrepreneur.	221
La souplesse du contrat de salaire : modalités et combinaisons auxquelles il se prête.	223
Le salaire progressif. Exemples divers de son application.	225
Autres exemples de salaires perfectionnés.	226
Classification des diverses méthodes de salaires.	227
Avantages et inconvénients des diverses formes et modalités du salaire.	230
Les modalités infinies du salaire témoignent de l'universalité et de la nécessité de ce système de rémunération. — Le salaire et la coopération.	235

CHAPITRE XI

CONTINUATION DE LA THÉORIE DU SALAIRE. — LES CAUSES QUI DÉTERMINENT

LE TAUX DES SALAIRES

Le travail est une marchandise. Sens de cette proposition.	241
Le travail est une marchandise d'un genre particulier. En quoi elle se distingue de la plupart des autres.	242
Les lois naturelles qui déterminent le salaire. — Les trois systèmes : premier système : la théorie des frais de production de la force de travail, son insuffisance.	250
Deuxième système : la théorie du fonds des salaires. Son inexactitude.	261
Le troisième système : l'élément principal de la détermination du salaire est la productivité du travail.	272
Influence de la population sur les salaires.	276
Triomphe de la doctrine qui fait surtout dépendre les salaires de la productivité du travail.	279
De l'antagonisme entre les profits et les salaires.	285
Objections des socialistes au contrat de salaire. — La prétendue corvée ou travail impayé. — L'impossibilité pour l'ouvrier de racheter son produit.	289

CHAPITRE XII

L'ÉVOLUTION DES SALAIRES. — LE SALAIRE DANS LE PRÉSENT,

DANS LE PASSÉ ET DANS L'AVENIR

Confirmation par les faits de l'influence de la productivité du travail sur le salaire.	295
---	-----

Les salaires, ayant tendance à se régler sur la productivité du travail, ont, en général, augmenté. — Preuves à l'appui. — L'augmentation s'applique aux salaires réels comme aux salaires en argent. — Démonstration.	302
La hausse des salaires dans les mines et dans l'industrie du bâtiment.	312
Quelques exemples frappants d'accroissement de productivité du travail, de hausse des salaires et de baisse du produit.	315
Mouvement comparé des salaires et des consommations populaires en Angleterre.	321

CHAPITRE XIII

LES SALAIRES DANS LES DIFFÉRENTES PROFESSIONS ET LES DIVERSES LOCALITÉS.
LES GROUPES NON CONCURRENTS.

Importance des variations des salaires dans les différentes professions et les diverses localités.	330
Causes nombreuses de l'écart des salaires dans les différentes professions.	332
Les salaires des femmes. — Les débouchés ouverts à la femme.	341
Tendance des salaires au nivellement : les causes qui s'opposent à ce que ce nivellement soit complet. — Les groupes non concurrents. — L'habitude, la tradition.	343

CHAPITRE XIV

LA POLITIQUE DES SALAIRES. — VALEUR ÉCONOMIQUE DES HAUTS
ET DES BAS SALAIRES. — L'INFLUENCE DE LA COUTUME

La politique des salaires.	349
Différence entre le taux des salaires et le coût du travail. — Des salaires élevés, dans certaines conditions morales et techniques, ne sont pas un obstacle au prix de revient modique du travail.	350
Tempéraments et corrections à la règle précédente.	353
Influence de la coutume ou de la tradition.	355
Causes qui influent sur la productivité du travail et, par voie de conséquence, sur les salaires.	359
Productivité du travail comparée dans différents pays. — Les Européens et les Américains auraient tort de trop se fier à leur supériorité sur les Asiatiques et autres peuples moins civilisés.	365

CHAPITRE XV

LA POLITIQUE DES SALAIRES (suite). — L'ORGANISATION DES TRAVAILLEURS. —
SYNDICATS. — TRADE UNIONS. — GRÈVES. — PUISSANCE RESPECTIVE DES
OUVRIERS ET DES CAPITALISTES.

Les travailleurs isolés et les travailleurs organisés. — La vente du travail au détail et la vente du travail en gros.	369
Les avantages et les inconvénients de l'organisation des travailleurs.	372
Raisons réelles de la légitimité et de l'utilité de l'organisation des ouvriers.	381

La prohibition par la Révolution française de l'action combinée des ouvriers.	385
Inégalité légale ancienne de la situation de l'ouvrier et de celle du patron.	387
Survivance des groupements ouvriers. — Période de tolérance. — L'ébauche des Chambres syndicales.	395
La reconnaissance officielle des syndicats ouvriers. — Attributions de ces corps. — Leur développement.	401
Les <i>Trade Unions</i> . — Leur organisation et leur politique.	410
Les grèves et coalitions d'ouvriers et de patrons. — Examen du droit de grève. — Limites de ce droit.	430
Conditions qui doivent être mises à l'exercice du droit de grève. — Le respect des non-grévistes. — La rupture des contrats; précautions et garanties à ce sujet.	433
Le coût et le résultat des grèves.	438
De la force respective des patrons et des ouvriers dans les grèves. — De l'attitude des pouvoirs publics et du public lui-même.	446
De la portée économique des grèves.	453
Les <i>Trade Unions</i> ou syndicats et la concurrence orientale. — Le péril asiatique. — Symptômes graves de ce péril. — Les progrès industriels du Japon.	461
Les <i>Trade Unions</i> et les syndicats tendent à rétablir les corporations fermées. — Le quatrième État se constitue par l'élimination et l'exclusion de la partie inférieure de la masse ouvrière. — La tendance au retour des castes héréditaires et à la constitution d'une multitude de parias.	465

CHAPITRE XVI

DE L'INTERVENTION DES POUVOIRS PUBLICS DANS LES QUESTIONS
DE SALAIRES. — LE JUSTE SALAIRE

Arguments invoqués en faveur de la réglementation des salaires par l'autorité.	476
Réglementation des salaires par l'Etat au cours de l'histoire.	478
La doctrine du juste salaire. — La fixation d'un minimum de salaire.	484
Le salaire familial.	490
De certains modes d'entreprises. — Les sous-contrats et le marchandage. — Critiques à leur sujet.	491
Une dégénérescence du sous-contrat : le <i>sweating system</i>	496
De l'intervention du législateur ou des autorités administratives en matière de sous-contrats ou de <i>sweating</i>	500

CHAPITRE XVII

LE SYSTÈME DE LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Définition de la participation aux bénéfices. — Confusions fréquentes avec les salaires progressifs ou divers autres modes d'encouragement.	508
Nombre d'applications de la participation aux bénéfices.	514
Examen de la base scientifique du système.	516
Opposition des coopérateurs anglais à la participation aux bénéfices : raisons qu'ils allèguent.	521

Motifs particuliers qui, en certains cas, recommandent la participation.	523
Examen des diverses grandes catégories d'application de la participation aux bénéfécies. — Problèmes nombreux qui s'y rattachent :	524
1° Détermination des bénéfécies et point de départ de la participation :	525
2° <i>Quantum</i> de répartition alloué aux ouvriers ;	526
3° Conditions d'admission des ouvriers ou employés à la participation ;	528
4° Mode de la participation : participation individuelle et participation collective ; participation immédiate et participation différée ;	530
5° Nature du droit de l'ouvrier ;	531
6° Proportion des bénéfécies répartis au montant des salaires. La participation aux bénéfécies est à la rémunération normale de l'ouvrier ce qu'un condiment, comme l'ail, le vinaigre, le poivre, est à la nourriture habituelle.	533
Effets réels ou possibles, actuels ou futurs, de la participation aux bénéfécies sur le taux des salaires.	537
Du contrôle des bénéfécies revenant aux ouvriers et des conséquences qui pourraient résulter de ce contrôle.	540
Succès et échecs du régime de la participation.	544
Prétention que la participation aux bénéfécies mettrait fin aux grèves et aux différends entre ouvriers et patrons.	551
De la participation rendue obligatoire par la loi.	552
Conclusions au sujet du régime de la participation.	555

CHAPITRE XVIII

LA COOPÉRATION

Signification du mot <i>coopération</i> et nature des idées qui s'y rattachent. — La subalternisation et le salariat du capital.	556
L'expérience de la coopération dans le passé : son origine. — Son développement. — Première catégorie : les sociétés coopératives dites de consommation ou de distribution.	565
Les trois types différents des sociétés coopératives de consommation : but soit purement économique, soit économique et moral, soit économique, moral et social. — Exemples de sociétés coopératives des trois types.	568
Épanouissement de la coopération distributive en Angleterre.	583
Développement des sociétés de consommation sur le continent européen.	585
Grands desseins conçus au sujet de l'extension et de la transformation des sociétés de consommation. — Plan de campagne pour la conquête de tout le domaine économique par la coopération. — Éléments négligés et facteurs méconnus dans ce programme.	588
L'association coopérative représente surtout le commerce passif.	597
Les associations coopératives de crédit. — Leur origine et leur développement en Allemagne. — Doctrine et aspirations de Schulze-Delitzsch.	598
Le système coopératif de Raiffeisen.	607
Comparaison du système de Schulze-Delitzsch et du système Raiffeisen. — "La grande controverse coopérative". — Critiques sévères adressées au système et aux sociétés de Schulze-Delitzsch.	613
La coopération de crédit et les banques populaires en Italie.	616
Le crédit populaire en Suisse et en France. — Conclusions au sujet des associations coopératives de crédit.	621

FACULDADE DE MEDICINA DE COIMBRA

19 SET. 2011

BIBLIOTECA









P. LEROY-BEAULIEU

TRAITÉ
D'ÉCONOMIE POLITIQUE

2